


Informations de base	
2010/2113(INI) INI - Procédure d'initiative Gestion actuelle et future de la pêche dans la mer Noire Subject 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche 3.15.15 Accords de pêche et coopération Zone géographique Mer Noire région	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<div style="border: 1px solid red; display: inline-block; padding: 2px;">PECH</div> Pêche	IOTOVA Iliana (S&D)	18/05/2010
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Affaires maritimes et pêche	DAMANAKI Maria	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
08/07/2010	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/06/2011	Vote en commission		Résumé
20/06/2011	Dépôt du rapport de la commission	A7-0236/2011	
12/09/2011	Débat en plénière	CRE link	
13/09/2011	Décision du Parlement	T7-0365/2011	Résumé
13/09/2011	Résultat du vote au parlement		
13/09/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2010/2113(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Nature de la procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE460.964	24/03/2011	
Amendements déposés en commission		PE464.729	02/05/2011	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A7-0236/2011	20/06/2011	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0365/2011	13/09/2011	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2011)8668	20/12/2011	

Gestion actuelle et future de la pêche dans la mer Noire

2010/2113(INI) - 13/09/2011 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 602 voix pour, 64 voix contre et 13 abstentions, une résolution sur la gestion actuelle et future de la pêche dans la mer Noire.

La résolution note que la réforme de la politique commune de la pêche (CCP) de l'Union européenne sera la première à inclure la mer Noire. Or jusqu'à présent, l'on constate un faible niveau, voire une absence totale de coopération et de concertation, l'absence de cadre législatif précis et harmonisé, ainsi que l'absence d'actes législatifs communs encadrant les activités de pêche entre les États riverains de la mer Noire. Les raisons tiennent au fait que toutes les eaux relèvent de la juridiction d'États côtiers différents et au manque d'informations adéquates et systématiques sur la recherche scientifique concernant le bassin de la mer Noire.

Le Parlement européen a adopté en janvier 2011 une [résolution sur une stratégie de l'Union européenne pour la mer Noire](#), qui souligne lui aussi la nécessité de plans de gestion pluriannuels pour la pêche et d'une instance régionale distincte pour la gestion de la pêche dans la mer Noire.

Une politique spécifique : le Parlement préconise d'instaurer au niveau européen un secteur de la pêche viable, stable et durable et plus particulièrement pour la mer Noire, une politique spécifique afin de préserver et d'améliorer la situation des stocks de pêche et **assurer l'existence d'un secteur de la pêche adapté à ce bassin maritime**. Il souligne la nécessité de recherches analytiques et scientifiques plus ciblées et coordonnées au plan régional, national et européen, afin de conserver et améliorer les ressources de pêche et les écosystèmes dans le bassin de la mer Noire.

Un statut adéquat : les députés estiment que la mer Noire devrait avoir un statut adéquat dans le cadre des politiques communautaires et qu'à cette fin, des **efforts diplomatiques et scientifiques** appropriés devraient être entrepris, et des **ressources financières suffisantes** mises à disposition, pour promouvoir une pêche durable dans le bassin de la mer Noire. Ils rappellent qu'un dialogue entre les parties prenantes est la base d'une promotion réussie de la politique maritime intégrée dans le bassin de la mer Noire.

Tout en saluant les efforts de la Commission pour créer des groupes de travail avec la Turquie et la Fédération de Russie dans le domaine de la gestion de la pêche, les députés invitent la Commission à intensifier ces efforts et à **élargir le dialogue** à l'ensemble des pays riverains de la mer Noire. Ils estiment cependant qu'une **organisation régionale de gestion des pêches (ORGP) distincte pour la mer Noire** pourrait à long terme renforcer et promouvoir la communication entre les institutions scientifiques et les organisations professionnelles de pêcheurs, de producteurs et de transformateurs, afin de résoudre les problèmes de la mer Noire et d'y approfondir la coopération. Ils soulignent en particulier la nécessité d'envisager **sur le long terme** la mise en place d'une ORGP chargée de coordonner la recherche scientifique, d'étudier l'état des stocks de poisson et de mener des politiques spécifiques concernant l'observation des espèces menacées d'extinction.

L'Union européenne est invitée à utiliser sa diplomatie pour convaincre le plus grand nombre possible de pays riverains de la mer Noire non membres de l'Union européenne de la valeur des principes de la politique commune de la pêche, notamment en ce qui concerne l'application des plans de gestion pluriannuels. De tels plans présenteraient un grand intérêt à la fois pour la situation économique du secteur de la pêche et pour l'état de l'environnement dans les écosystèmes de la mer Noire.

Activités de l'Union européenne concernant la pêche en mer Noire : le Parlement estime que celles-ci doivent porter essentiellement sur la **pêche artisanale** dont l'importance est cruciale pour la région et le statut économique des régions côtières. Il rappelle l'importance d'une gestion de la pêche permettant la viabilité et la durabilité des écosystèmes, le développement de l'activité de pêche légale et la lutte contre la pêche INN. Il souligne enfin qu'il importe d'encourager la recherche scientifique sur les grandes questions de la mer Noire.